



---

Lettre ouverte aux médias et aux député·es du fédéral, ainsi qu'à la ministre Mme Christine Fréchette et qu'au ministre M. Jean Boulet

---

## **Les permis de travail fermés, de l'esclavagisme moderne!**

Le 6 septembre dernier, l'expert des Nations unies Tomoya Obokata a exprimé ses inquiétudes face au statut des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires. On peut lire sur le site web de l'ONU que les permis de travail fermés rendent les travailleuses et travailleurs migrants vulnérables à une forme d'esclavage moderne, car elles·ils ne peuvent pas dénoncer les abus subis sans craindre d'être expulsé·e·s.

**En ce 18 décembre 2023, journée internationale des migrant·e·s, Illusion Emploi de l'Estrie lance un cri du cœur à nos élu·e·s du fédéral et du provincial pour l'abolition des permis de travail fermés.**

Notre organisme sans but lucratif se consacre depuis presque 30 ans à la promotion et à la défense des travailleuses et travailleurs non-syndiqué·e·s en Estrie. Depuis quelques années, le nombre de travailleuses et travailleurs migrants temporaires qui viennent chercher de l'aide chez nous ne cesse d'augmenter. Ce que nous constatons sur le terrain est grave. On parle carrément d'abus et d'exploitation.

On nous témoigne des heures de travail excessives, des heures supplémentaires non rémunérées, des accidents de travail non reconnus par l'employeur, des logements insalubres, le non-respect des conditions minimales de travail fixées par la Loi sur les normes du travail, etc. Le plus frustrant dans tout ça, c'est que nous sommes rarement en mesure de les aider à se défendre. Pourquoi ? Parce que malgré les situations d'abus, ces travailleuses ne veulent généralement pas prendre le risque de déposer une plainte à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) par peur des représailles.

Les travailleuses et travailleurs nous appellent pour pouvoir continuer à travailler sans faire de vagues en se trouvant un autre emploi ou en obtenant un permis ouvert... Mais ça, vous l'aurez deviné, ce n'est pas simple. Pour être en mesure de changer d'emploi, il faut recommencer les démarches pour obtenir un nouveau permis fermé. Ces démarches sont complexes et peuvent prendre plusieurs mois. La seule façon d'obtenir un *permis ouvert pour les travailleurs vulnérables* est en cas de harcèlement grave (maltraitance, violence ou risque de subir de la violence). Ce type de permis n'est évidemment pas une solution pour la majorité des travailleuses et travailleurs.

Nous sommes devant un cul-de-sac bureaucratique et nous vivons beaucoup d'impuissance. Ce que nous voyons au quotidien, ce sont des violations des droits humains. Quand on nous refuse le droit de changer d'employeur, cela engendre des dommages collatéraux sur le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'égalité.

### **Nos revendications :**

- (1) des permis de travail ouverts pour tous et toutes - sans aucune forme de travail forcé via permis de travail sectoriel ou régionaux;
- (2) des statuts reconnus et le droit à la résidence permanente favorisant la réunification familiale;
- (3) des logements indépendants, ou au moins un hébergement salubre;
- (4) des conditions de travail décentes et dignes, sans disparité de traitement;
- (5) des programmes et services gouvernementaux dans leur langue d'origine ou l'accès à une personne interprète gratuitement (ex. : pour les rendez-vous médicaux).

Ces travailleuses et travailleurs temporaires comblent un besoin permanent. On ne les voit plus seulement dans le milieu agricole, mais dans plusieurs milieux frappés de plein fouet par la pénurie de main-d'œuvre comme le milieu manufacturier, l'hôtellerie, l'hébergement, le commerce de détail et la transformation alimentaire. Depuis 2015, le nombre de travailleuses et travailleurs migrants temporaires a triplé au Québec atteignant 38 500<sup>(1)</sup>. Les problèmes liés aux permis de travail fermés ne sont pas près de disparaître. Il est donc crucial de leur permettre de venir travailler ici en toute sécurité et dignité. Illusion Emploi continuera de lutter pour des conditions de travail digne et une protection adéquate pour **TOUS·TES** les travailleuses et travailleurs au Québec.



**Groupe de défense des droits des  
travailleuses et travailleurs non-  
syndiqués.es en Estrie**

### **Sources :**

(1) Radio-Canada "Travailleurs étrangers temporaires : 97 constats d'infraction remis à 11 entreprises" (12 décembre 2023)

## **Les groupes signataires de la lettre :**

- Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
- Collectif pour le libre choix
- Solidarité Populaire Estrie (SPE)
- Table Ronde des Organismes Volontaire en Éducation Populaire de l'Estrie (TROVEPE)
- Comité des travailleuses et travailleurs accidentés.es de l'Estrie (CTTAE)
- Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI)
- Au bas de l'échelle
- Le Québec c'est nous aussi
- Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
- Association pour les Droits des Travailleuses.rs de Maison et de Ferme (DTMF)